

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 février 2016.**

Présents : Mrs Collet Y, Foucher J, Manzini, JM Pattyn JM, Samson PH, Varen J.

Mmes Buisson F, Gabanou L Martin I. Mme Ropars F.

Absents excusés : Mr Martin G.

**SETOM:** Mr Maurielle vice-président à la CAPE en charge des ordures ménagère est venu faire un exposé sur le SETOM et sur la décision prise par la CAPE de supprimer le ramassage des déchets verts. Pour la commune de la Heunierie le problème se pose ainsi, soit nous gardons la benne de déchet vert à notre charge, soit nous la supprimons. Une délibération a donc été prise à l'unanimité pour supprimer la benne. Cette benne sera prochainement retirée.

**SIVOS :** Un compte rendu de la réunion du SIVOS avec le conseil général et l'académie a été exposé au conseil municipal, suite à cette réunion le SIVOS demande à chaque commune le constituant, de se positionner pour les années à venir. Pour le CM le choix est unanime pour des questions de bien-être de nos enfants nous préférons nous rapprocher de l'école d'houbec Cocherel. Une délibération a donc été prise à l'unanimité pour proposer de quitter le SIVOS.

**SIEGE :** Le maire expose au conseil municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux d'enfouissement sur le réseau de distribution de l'électricité, d'éclairage public et de télécommunication. Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte à l'unanimité la signature de cette convention avec inscription de la somme de 37666.67€ en investissement et 13333.33€ en fonctionnement au budget 2015.

D'autre part le maire expose au conseil municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur l'éclairage public pour changer 10 ampoules. Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte à l'unanimité la signature de cette convention avec inscription de la somme de 1666.67€ en investissement au budget 2015.

**Taxe d'aménagement :** Le maire expose au conseil municipal que la taxe d'aménagement délibéré en 2014 devient caduc pour 2015. Après délibération le conseil municipal accepte à l'unanimité de prolonger cette taxe pour l'année 2015 avec tacite reconduction pour les années suivantes.

**Travaux :** Après l'exposé du maire expliquant que la commune désire le déclassement de la RD 531 et ce pour 741 mètres, et qu'en contrepartie le département nous versera en 2015 une compensation financière de 25000€, les membres du conseil municipal vote à l'unanimité la signature de cette convention pour le déclassement de la RD 531.

Sécurisation de la commune, une réunion devrait avoir lieu courant mars pour la reprise des discussions avec la DDTM sur l'aménagement de la rue de la libération et Marcel Bellencontre.

**DIVERS** : Le maire informe le conseil municipal qu'un courrier à été envoyer a lotissement altitude concernant l'écoulement d'eau pluviale du lotissement du clos, pour lui signaler que cela ne fonctionnait absolument pas et qu'il fallait qu'une proposition soit faite rapidement pour palier au problème récurant.

La séance est levée à 00h10

